

**VILLE DE SAINT-PASCAL**

**AVIS PUBLIC**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 289-2016**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal que :

« Le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 6 septembre 2016, le règlement numéro 289-2016 modifiant le règlement numéro 225-2012 établissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Saint-Pascal.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière durant les heures normales d'ouverture et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

**DONNÉ À SAINT-PASCAL, CE 7<sup>e</sup> JOUR DE SEPTEMBRE DEUX MILLE SEIZE.**

La greffière,

---

Louise St-Pierre, avocate, OMA

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 14 septembre 2016 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 7 septembre 2016.

La greffière,

---

Louise St-Pierre, avocate, OMA